



Ministère de la Mobilité et des Travaux  
publics  
4, Place de l'Europe  
L-2940 Luxembourg

**N/Réf. : 101642-M2**

**V/Réf. : 309702 / 044718**

Madame le Ministre,

Je me réfère à votre demande du 3 mars 2026 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour la modification du projet autorisé par la décision n° 101642-M1 le 9 octobre 2024 sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de Leudelange, section A de Leudelange, sous les numéros 2245/7102, 2252/7096, 2244/7094, 2250/7100 et 2250/7098.

Afin de pouvoir apprécier la conformité du projet soumis aux dispositions et aux objectifs de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous invite à me faire parvenir les informations suivantes :

- des plans reprenant la situation actuelle à la suite des travaux réalisés ;
- une description des travaux de restauration des biotopes protégés de type 6510 (BK\_3F3609003 et BK\_3F3612102), y compris l'ensemencement avec un mélange de semences approprié à la création d'une prairie maigre de fauche.

Les documents sollicités sont à envoyer au Service autorisations de l'Administration de la nature et des forêts (autorisations@anf.etat.lu).

Veuillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre de l'Environnement, du Climat  
et de la Biodiversité

Marianne Mousel  
Premier Conseiller de Gouvernement